

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 24 mai 2022**

*Présents :*

Mmes CALBRY Lydie, SANSON Michèle, TOMKOW Annie  
MM. ABRAHAM Miguel, BECRET Christian, DERAS Thierry, DUMONT Baptiste, SAINT-SANS Christian,  
TOMKOW Bernard

*Absent non représenté:*

M. CARON Etienne

*Secrétaire de séance :* M. Christian SAINT-SANS

---

La séance est ouverte à 18h15.

L'ordre du jour a été modifié en dernière minute et un point ajouté :

- Enfouissement des réseaux rue de l'Ecole Buissonnière.

**1. - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.**

Le compte rendu de la réunion du 22 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

**2. - VOTE SUR LE PROJET DE REGROUPEMENT SCOLAIRE.**

Déjà évoqué lors du conseil municipal du 05 novembre 2021, M. Bécret Christian, en charge du dossier, fait un nouveau point de situation.

Il rappelle que ce projet de convention concerne les communes de la Vallée de la Béthune : Saint-Aubin le Cauf, Dampierre-Saint-Nicolas, Freuleville, Meulers, Ricarville du Val et Saint-Vaast d'Equiqueville.

Les élus intéressés par ce projet ont adressé à la Direction des Service départementaux de l'Education nationale de la Seine-Maritime, un appel à manifestation d'intérêt. La DSDEN a demandé que les conseils municipaux des 6 communes concernées votent à bulletin secret sur l'adhésion ou non au projet.

**Les élus de Dampierre-Saint-Nicolas ont voté POUR le projet à l'unanimité.**

Le résultat du vote des 6 communes sera communiqué ultérieurement.

**3. - DELIBERATION POUR L'ADHESION AU SDE 76 DES COMMUNES D'ARQUES LA BATAILLE, EU ET GRUCHET LE VALASSE.**

Toute nouvelle adhésion au SDE 76 doit faire l'objet d'une délibération de toutes les communes qui en font déjà partie.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

## MAIRIE DE DAMPIERRE-SAINT-NICOLAS

### 4. – REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR LES VINS D'HONNEUR.

Nouveaux tarifs appliqués à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

- Vin d'honneur : Dampierrois – 120,00 € vaisselle comprise.  
Extérieurs – 150,00 € vaisselle comprise.
- Le prêt de la vaisselle, des verre et couverts est désormais inclus dans le prix des locations.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

### 5. – DELIBERATION POUR L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU RUE DE L'ECOLE BUISSONNIERE.

Dans le programme des travaux à réaliser dans la commune, il est prévu l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Ecole Buissonnière début 2023.

L'avant-projet du SDE 76 s'élève à 80 310,00 € dont 25 719,00 € à charge pour la commune. Le montant de ces travaux fait partie de l'emprunt objet de la délibération en date du 22 mars 2022.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

### 6. – INFORMATIONS DIVERSES.

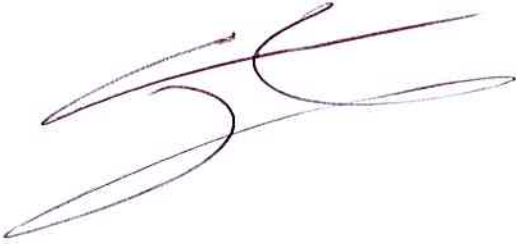
M. le maire fait part de points abordés en conférence des maires à laquelle il a assisté le matin-même :

- Crématorium à Saint Nicolas d'Aliermont : ouverture possible mi-2024.
- Hôtel communautaire : consultation architecte en cours et vente des locaux d'Envermeu. Le prochain hôtel communautaire sera construit à Saint Nicolas d'Aliermont.
- Ludibulle : les travaux de réparations de la toiture sont en cours. Ils seront payés par La Communauté de Communes Falaises du Talou dans un premier temps afin d'accélérer la réouverture de la piscine, remboursée ensuite par l'assureur de Ludibulle.
- Un projet de couverture de la piscine d'Envermeu était en cours auquel il n'a pas été donné suite, la structure de base de la piscine n'étant pas assez solide pour supporter de telles modifications.
- Un projet de construction d'un complexe aquatique à Saint-Nicolas d'Aliermont est en cours.
- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)  
Le cabinet d'études Géostudio est chargé de sa mise en place, à savoir études des cavités souterraines, ruissellement, habitat, diagnostics foncier et agricole.  
Une réunion de lancement du PLUI rassemblera tous les maires le 20 juin 2022. Une rencontre avec chaque maire aura lieu les 21, 27, 28 et 30 juin. Un questionnaire sera adressé en mairie la semaine précédant le rendez-vous afin de préparer le diagnostic de la commune.
- Grands projets EPR PENLY  
Un groupe de travail va être créé au sein des Falaises du Talou pour évaluer et coordonner les actions. Les besoins en foncier sont considérables (entreprises, logements temporaires, pérennes) et très gros besoins de parkings déportés.

MAIRIE DE DAMPIERRE-SAINT-NICOLAS

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

Le secrétaire de séance,  
M. Christian SAINT-SANS



Le maire,  
M. Bernard TOMKOW

